



Administration communale  
de  
**N O M M E R N**

## Avis

### Programme national de la qualité de l'air

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Nommern tient à porter à la connaissance de la population qu'il a été informé par le Ministère du Développement durable et des infrastructures – Département de l'environnement, que le programme national de la qualité de l'air est publié sur le site internet du Ministère en question ([www.emwelt.lu](http://www.emwelt.lu) sous la rubrique « A la une, Actualités, communiqué de presse du 18.01.2017).

Une consultation dans les locaux de l'Administration de l'environnement est possible sur rendez-vous. Jusqu'au 31 mars 2017 tous les intéressés peuvent émettre leurs observations et suggestions par le biais d'un courrier électronique à [programme-air@aev.etat.lu](mailto:programme-air@aev.etat.lu) ou transmettre ces dernières par voie postale à MDDI - Département de l'environnement, Programme national de la qualité de l'air, L-2918 Luxembourg.

Des présentations du programme national de qualité de l'air se tiennent :

- mercredi, le 8 février 2017 au Tramschapp à Luxembourg Limpertsberg à 19h00
- mercredi, le 15 février 2017 à l'Université de Luxembourg à Esch-Belval à 19h00.

Nommern, le 13 février 2017

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

le secrétaire communal,  
Laurent REILAND  
(contreséing art. 74 LC)

le bourgmestre,  
Marc EICHER